



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1141

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

16 JANVIER 2020

1. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ MODIFICATIONS DE RENCONTRES - MATCHS REPORTES OU AVANCES OU INVERSES

Chambray THB - AST Châteauneuf en R-13FPA inversé

✚ WE du 2/3 Mai 20 AST Châteauneuf - Chambray THB

Chambray THB - Bourges HB18 en R-12MPB inversé

✚ WE du 2/3 Mai 20 Bourges HB18 - Chambray THB

S St Doulchard - US Vendôme en R-12MPC inversé

✚ WE du 7/8 Mars 20 US Vendôme - S St Doulchard

Le tournoi du 18/19 JANVIER 2020 en R-13FPA prévu à Châteauneuf aura lieu à CJF Fleury.
Equipes concernées : CJF FLEURY LOIRET - AST CHATEAUNEUF - US ORLEANS

✚ CONVENTION ENTRE CLUBS SAISON 2019/2020

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de HBC PITHIVIERS et du HBC MALESHERBES concernant le Championnat Territorial moins de 18 ans Masculin Niveau 2.
L'équipe T-18M N2 s'appellera **PITHIVIERS/MALESHERBES**.

✚ CHALLENGE REGIONAL MOINS DE 12 ANS MASCULIN

Modifications de dernières minutes...

Nous vous informons que le club de l' **US ARGENTON** se retire du Challenge cité en objet.
De ce fait, veuillez trouver ci-dessous les modifications apportées dans les poules A et C :

Poule A : Le club de l'AC ISSOUDUN prend la place de l'US ARGENTON en N°8

Poule C : L'EXEMPT 3 prend la place de l'AC ISSOUDUN en N°8

CHALLENGE REGIONAL MOINS DE 12 ANS MASCULIN (08/09/10) - REGLEMENT PARTICULIER

ART. 1 : CONCERNEES : 18 équipes

S ST DOULCHARD - BOURGES HB 18 - MAINVILLIERS-CHARTRES HB - AST CHATEAUNEUF - UP ILLIERS - AC ISSOUDUN - US JOUE LES TOURS - BLERE VAL DE CHER - CHAMBRAY THB - ST AVERTIN S - US VENDOME - CSM SULLY - US ORLEANS - HBC GIEN LOIRET - USM SARAN - SMOG ST JEAN DE BRAYE - ST PRYVE OLIVET - AMHANDA

ART. 2 : DROIT D'ENGAGEMENT : 60 Euros

ART. 3 : DATES RETENUES : Les 18/19 Janvier, 07/08 Mars, 04/05 Avril, 02/03 Mai et Finale le 30/31 Mai 2020.

ART. 4 : FORMULE DE L'EPREUVE

A/ 3 poules de 6 sur 4 dates puis finale entre les premiers de chaque poule (A, B et C).

Poule A : BLERE VAL DE CHER, US ORLEANS, US JOUE LES TOURS, ST PRYVE OLIVET, AC ISSOUDUN, MAINVILLIERS-CHARTRES HB

Poule B : CSM SULLY, CHAMBRAY THB, USM SARAN, BOURGES HB 18, AST CHATEAUNEUF, HBC GIEN LOIRET

Poule C : AMHANDA, S ST DOULCHARD, SAINT AVERTIN S, SMOG ST JEAN DE BRAYE, UP ILLIERS, US VENDOME

► Pour les Poules A, B et C de 6 équipes : tournois de 3 et/ou un match sec à chaque date.

Classement au goal-average particulier

► **Finale lieu à déterminer :** Tournoi à 3 avec les premiers de chaque poule (A,B et C)

B/ Aménagements des règles de jeu : (voir document en pièce jointe)

C/ Horaires : Les rencontres se dérouleront :

- Le samedi : départ du domicile 13 H 30 (base de calcul 70 Km/H + 30 mn de préparation pour le 1^{er} match), début du tournoi avant 17 H.

OU - Le dimanche : départ du domicile en aucun cas antérieur à 8 H (base de calcul 70 km/H + 30 mn de préparation pour le 1^{er} match), début du tournoi avant 15 H. **En cas de non respect des horaires et sans contestations des clubs visiteurs, la COC validera les conclusions.**

D/ Déroulement des tournois : 1^{er} match : le recevant contre le plus proche,
2^{ème} match : le perdant du 1^{er} match contre le plus éloigné,
3^{ème} match : le gagnant du 1^{er} match contre le plus éloigné.

- En cas de match nul à l'issue du premier match, le club participant au deuxième match **est déterminé par le tirage au sort effectué par les arbitres immédiatement après la rencontre.**

ART. 5 : CONCLUSIONS DE RENCONTRE

Le club recevant est tenu de saisir dès RECEPTION DU CALENDRIER ses conclusions dans GEST'HAND. et ce au minimum 30 jours avant chaque rencontre.

ART. 6 : ARBITRAGE :

Par les arbitres du club recevant sous la responsabilité d'un Tuteur JA.

JA titulaire d'une carte en cours de validité.

Arbitres espoirs ayant été détectés et formés au moins au plan départemental.

Finale sur désignation C.T.A. et/ou C.D.A.

ART. 7 : REGLES PARTICULIERES :

- engagement par le gardien du point des 4 m, au coup de sifflet (interdiction de dépasser la ligne médiane, sinon à refaire). Les joueurs adverses doivent être en dehors des 9 m.

- exclusion temporaire : 1 min

CALENDRIER

POULE A

- 1/ BLERE VAL DE CHER
- 2/ EXEMPT 1
- 3/ US ORLEANS
- 4/ US JOUE LES TOURS
- 5/ EXEMPT 2
- 6/ ST PRYVE OLIVET
- 7/ EXEMPT 3
- 8/ ~~US ARGENTON~~ **AC ISSOUDUN**
- 9/ MAINVILLIERS-CHARTRES HB

POULE B

- 1/ CSM SULLY
- 2/ EXEMPT 1
- 3/ EXEMPT 2
- 4/ CHAMBRAY THB
- 5/ EXEMPT 3
- 6/ USM SARAN
- 7/ BOURGES HB 18
- 8/ AST CHATEAUNEUF
- 9/ HBC GIEN LOIRET

	LE PREMIER NOMME RECOIT	
DATES	POULE A	POULE B
18/19 Janvier 2020 1 ^{ère} Journée	BLERE VAL DE CHER - EXEMPT 1 - US ORLEANS US JOUE LES TOURS - EXEMPT 2 - ST PRYVE OLIVET AC ISSOUDUN - EXEMPT 3 - MAINVILLIERS-CHARTRES HB	CSM SULLY - EXEMPT 1 - EXEMPT 2 CHAMBRAY THB - EXEMPT 3 - USM SARAN BOURGES HB 18 - AST CHATEAUNEUF - HBC GIEN LOIRET
07/08 Mars 2020 2 ^{ème} journée	ST PRYVE OLIVET - BLERE VAL DE CHER - EXEMPT 3 US JOUE LES TOURS - AC ISSOUDUN - EXEMPT 1 US ORLEANS - MAINVILLIERS-CHARTRES HB - EXEMPT 2	USM SARAN - CSM SULLY - BOURGES HB 18 CHAMBRAY THB - AST CHATEAUNEUF - EXEMPT 1 EXEMPT 2 - EXEMPT 3 - HBC GIEN LOIRET
04/05 Avril 2020 3 ^{ème} journée	MAINVILLIERS-CHARTRES HB - BLERE VAL DE CHER - US JOUE LES TOURS AC ISSOUDUN - US ORLEANS - ST PRYVE OLIVET EXEMPT 3 - EXEMPT 2 - EXEMPT 1	HBC GIEN LOIRET - CSM SULLY - CHAMBRAY THB AST CHATEAUNEUF - USM SARAN - EXEMPT 2 BOURGES HB 18 - EXEMPT 1 - EXEMPT 3
02/03 Mai 2020 4 ^{ème} journée	US ORLEANS - US JOUE LES TOURS - EXEMPT 3 MAINVILLIERS-CHARTRES HB - ST PRYVE OLIVET - EXEMPT 1 BLERE VAL DE CHER - AC ISSOUDUN - EXEMPT 2	CHAMBRAY THB - EXEMPT 2 - BOURGES HB 18 HBC GIEN LOIRET - EXEMPT 1 - USM SARAN CSM SULLY - EXEMPT 3 - AST CHATEAUNEUF
30/31 Mai 2020 Finale	TOURNOI A 3 AVEC LES PREMIERS DE CHAQUE POULE A, B ET C (lieu à déterminer)	

POULE C

- 1/ AMHANDA
- 2/ EXEMPT 1
- 3/ S ST DOULCHARD
- 4/ SAINT AVERTIN S
- 5/ EXEMPT 2
- 6/ SMOG ST JEAN DE BRAYE
- 7/ UP ILLIERS
- 8/ ~~AC ISSOUDUN~~ **EXEMPT 3**
- 9/ US VENDOME

DATES	LE PREMIER NOMME RECOIT
18/19 Janvier 2020 1 ^{ère} Journée	AMHANDA - EXEMPT 1 - S ST DOULCHARD SAINT AVERTIN S - EXEMPT 2 - SMOG ST JEAN DE BRAYE UP ILLIERS - EXEMPT 3 - US VENDOME
07/08 Mars 2020 2 ^{ème} journée	SMOG ST JEAN DE BRAYE - AMHANDA - UP ILLIERS SAINT AVERTIN S - EXEMPT 1 - EXEMPT 3 S ST DOULCHARD - EXEMPT 2 - US VENDOME
04/05 Avril 2020 3 ^{ème} journée	US VENDOME - AMHANDA - SAINT AVERTIN S SMOG ST JEAN DE BRAYE - S ST DOULCHARD - EXEMPT 3 UP ILLIERS - EXEMPT 1 - EXEMPT 2
02/03 Mai 2020 4 ^{ème} journée	S ST DOULCHARD - SAINT AVERTIN S - UP ILLIERS US VENDOME - EXEMPT 1 - SMOG ST JEAN DE BRAYE AMHANDA - EXEMPT 2 - EXEMPT 3
30/31 Mai 2020 Finale	TOURNOI A 3 AVEC LES PREMIERS DE CHAQUE POULE A, B ET C (lieu à déterminer)

CHALLENGE REGIONAL MOINS DE 13 ANS FEMININ

CHALLENGE REGIONAL MOINS DE 13 ANS FEMININ (07/08/09) - REGLEMENT PARTICULIER

ART. 1 : CONCERNEES : 14 équipes
VAL D'AUBOIS – AST CHATEAUNEUF – US ARGENTON – US JOUE LES TOURS – BLERE VAL DE CHER – USE AVOINE
BEAUMONT – CHAMBRAY THB – US VENDOME – CJF FLEURY LOIRET – US ORLEANS – USM MONTARGIS – HBC GIEN
LOIRET – J3 AMILLY – AS TRAINOU

ART. 2 : DROIT D'ENGAGEMENT : 60 Euros

ART. 3 : DATES RETENUES : Les 18/19 Janvier, 07/08 Mars, 04/05 Avril, 02/03 Mai et Finale le 30/31 Mai 2020.

ART. 4 : FORMULE DE L'EPREUVE :

A/ 2 poules de 7 sur 4 dates puis finale entre le premier de chaque poule (A et B).

Poule A : AST CHATEAUNEUF, CJF FLEURY LOIRET, US ORLEANS, J3 AMILLY, CHAMBRAY THB, AS TRAINOU, VAL D'AUBOIS

Poule B : US ARGENTON, US VENDOME, US JOUE LES TOURS, USE AVOINE BEAUMONT, BLERE VAL DE CHER, HBC GIEN LOIRET, USM MONTARGIS

► Pour les Poules A et B de 7 équipes : tournois de 3 et/ou un match sec à chaque date.

Classement au goal-average particulier

► Finale lieu à déterminer : Match avec le premier de chaque poule (A et B)

B/ Aménagements des règles de jeu : (voir document en pièce jointe)

C/ Horaires : Les rencontres se dérouleront :

- Le samedi : départ du domicile 13 H 30 (base de calcul 70 Km/H + 30 mn de préparation pour le 1^{er} match), début du tournoi avant 17 H.

OU - Le dimanche : départ du domicile en aucun cas antérieur à 8 H (base de calcul 70 km/H + 30 mn de préparation pour le 1^{er} match), début du tournoi avant 15 H. **En cas de non respect des horaires et sans contestations des clubs visiteurs, la COC validera les conclusions.**

D/ Déroulement des tournois : 1^{er} match : le recevant contre le plus proche,
2^{ème} match : le perdant du 1^{er} match contre le plus éloigné,
3^{ème} match : le gagnant du 1^{er} match contre le plus éloigné.

- En cas de match nul à l'issue du premier match, le club participant au deuxième match **est déterminé par le tirage au sort effectué par les arbitres immédiatement après la rencontre.**

ART. 5 : CONCLUSIONS DE RENCONTRE

Le club recevant est tenu de saisir dès RECEPTION DU CALENDRIER ses conclusions dans GEST'HAND. et ce au minimum 30 jours avant chaque rencontre.

ART. 6 : ARBITRAGE :

Par les arbitres du club recevant sous la responsabilité d'un Tuteur JA.

JA titulaire d'une carte en cours de validité.

Arbitres espoirs ayant été détectés et formés au moins au plan départemental.

Finale sur désignation C.T.A. et/ou C.D.A.

ART. 7 : REGLES PARTICULIERES :

- engagement par le gardien du point des 4 m, au coup de sifflet (interdiction de dépasser la ligne médiane, sinon à refaire). Les joueurs adverses doivent être en dehors des 9 m.

- exclusion temporaire : 1 min

CALENDRIER

POULE A

- 1/ AST CHATEAUNEUF
- 2/ CJF FLEURY LOIRET
- 3/ US ORLEANS
- 4/ J3 AMILLY
- 5/ CHAMBRAY THB
- 6/ AS TRAINOU
- 7/ VAL D'AUBOIS
- 8/ EXEMPT 1
- 9/ EXEMPT 2

POULE B

- 1/ US ARGENTON
- 2/ EXEMPT 1
- 3/ US VENDOME
- 4/ US JOUE LES TOURS
- 5/ USE AVOINE BEAUMONT
- 6/ BLERE VAL DE CHER
- 7/ HBC GIEN LOIRET
- 8/ USM MONTARGIS
- 9/ EXEMPT 2

LE PREMIER NOMME RECOIT		
DATES	POULE A	POULE B
18/19 Janvier 2020 1 ^{ère} Journée	AST CHATEAUNEUF – CJF FLEURY LOIRET – US ORLEANS	US ARGENTON – EXEMPT 1 – US VENDOME
	J3 AMILLY – CHAMBRAY THB – AS TRAINOU	US JOUE LES TOURS – USE AVOINE BEAUMONT – BLERE VAL DE CHER
	VAL D'AUBOIS – EXEMPT 1 – EXEMPT 2	HBC GIEN LOIRET – USM MONTARGIS – EXEMPT 2
07/08 Mars 2020 2 ^{ème} journée	AS TRAINOU – AST CHATEAUNEUF – VAL D'AUBOIS	BLERE VAL DE CHER – US ARGENTON – HBC GIEN LOIRET
	CJF FLEURY LOIRET – J3 AMILLY – EXEMPT 1	US JOUE LES TOURS – EXEMPT 1 – USM MONTARGIS
	CHAMBRAY THB – US ORLEANS – EXEMPT 2	USE AVOINE BEAUMONT – US VENDOME – EXEMPT 2
04/05 Avril 2020 3 ^{ème} journée	AST CHATEAUNEUF – J3 AMILLY – EXEMPT 2	US ARGENTON – US JOUE LES TOURS – EXEMPT 2
	AS TRAINOU – EXEMPT 1 – US ORLEANS	USM MONTARGIS – BLERE VAL DE CHER – US VENDOME
	VAL D'AUBOIS – CJF FLEURY LOIRET – CHAMBRAY THB	HBC GIEN LOIRET – USE AVOINE BEAUMONT – EXEMPT 1
02/03 Mai 2020 4 ^{ème} journée	US ORLEANS – J3 AMILLY – VAL D'AUBOIS	US VENDOME – US JOUE LES TOURS – HBC GIEN LOIRET
	CJF FLEURY LOIRET – EXEMPT 2 – AS TRAINOU	EXEMPT 1 – EXEMPT 2 – BLERE VAL DE CHER
	CHAMBRAY THB – AST CHATEAUNEUF – EXEMPT 1	USE AVOINE BEAUMONT – US ARGENTON- USM MONTARGIS
30/31 Mai 2020 Finale	MATCH AVEC LE PREMIER DE CHAQUE POULE A ET B (lieu à déterminer)	



**Proposition du service « excellence sportive »
de la ligue Centre-Val de Loire de Handball**

Objectif : Développer qualitativement les championnats régionaux afin de préparer au mieux nos jeunes joueurs et joueuses aux exigences du haut niveau.

La terminologie « joueurs » sera utilisée tout au long de ce document pour les notions de « joueurs » et « joueuses ».

Pourquoi aménager les règles de jeu dans nos championnats régionaux ?

En nous appuyant sur l'« approche écologique » de l'apprentissage, le comportement des individus émergerait de l'interaction de ces derniers aux contraintes de l'environnement. En effet, pour Famose (1990, *Apprentissage moteur et résolution problème*), l'individu apprend en se confrontant à un environnement particulier qui l'amène progressivement à modifier sa pratique pour s'adapter aux exigences de la situation.

Dès lors, nous faisons l'hypothèse qu'en mettant en place un environnement particulier grâce à l'aménagement de certaines règles, nous parviendrons progressivement à obtenir de nos jeunes en formation les comportements favorables à l'atteinte du haut niveau.

Arbitrage :

Afin que les rencontres se déroulent dans de bonnes conditions, nous invitons les clubs à sensibiliser leurs jeunes arbitres aux règles aménagées. Ces aménagements ont également pour objectif d'améliorer la lecture du jeu de ces jeunes arbitres en les confrontant à différentes défenses et modalités de jeu.

Les aménagements de règles proposées ci-dessous ont pour objectif de développer chez nos jeunes joueurs les savoir-faire indispensables pour évoluer au plus haut niveau. Ces aménagements répondent à la mise en place d'un continuum de formation allant du jeu des -10 ans à celui des adultes.

Les aménagements des règles de jeu proposés :

Temps de jeu : - 3 x 12 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps) en match sec
- 3 x 9 minutes (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps) en tournoi

Espace de jeu : - Terrain normal

Engagement : - Tirage au sort effectué au début du 1^{er} et 3^{ème} tiers temps

Effectif sur la feuille de match : - Maximum 12 joueurs

Effectif Sur le terrain : - 1^e Tiers-temps : - Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien

- 2^e Tiers-temps: - Maximum 5 Joueurs + 1 Gardien

- 3^e Tiers-temps : - Maximum 6 Joueurs + 1 Gardien

Ballon : - Taille 0 Ballon cuir souple (être vigilant au sur-gonflage)

Temps morts : - 2 temps mort par équipe et par match (gestion libre de ses deux TO)

Temps d'exclusion : - 1 minute

Gardiens de but : - Utiliser au minimum deux gardiens de but par rencontre (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de deux 1/3 temps)

Formes de jeu :

1^{er} tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueurs + 1 gardien par équipe

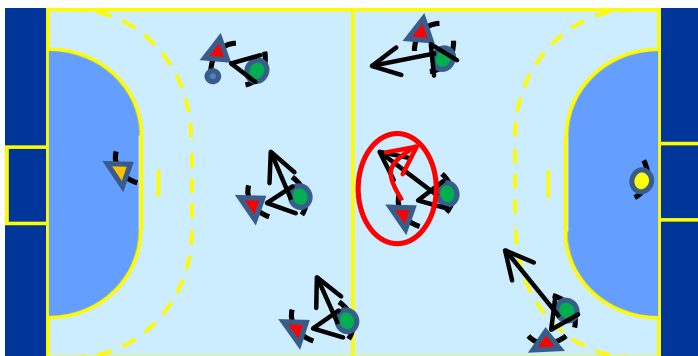
Défense : Dispositif et système : - défense Homme à Homme sur tout le terrain (avec changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants*)

Attaque : - Jeu libre de sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui secteur central lors des montées de balle (passe-et-va, passe-et-suit...)

Engagement : - Engagement du GB dans sa zone sans coup de sifflet de l'arbitre. Les défenseurs se situent en dehors des 9 mètres

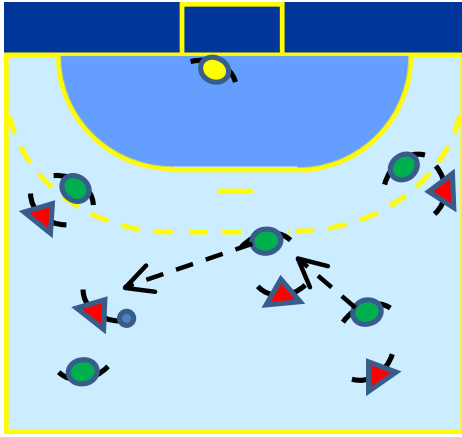
Défense : défense Homme à Homme sur tout le terrain

C'est un système défensif dans lequel chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct. Chaque défenseur doit essayer de se remettre en jeu par rapport à la balle, c'est à dire entre son but et son adversaire direct, et sans être « au delà du ballon ».



Défense : Se placer entre son adversaire et le but tout en prenant en compte la balle pour la récupérer ou aider son partenaire proche.

Attaque : Sensibiliser les joueurs à l'utilisation d'un joueur en appui lors des montées de balle.



Si un défenseur est derrière l'attaquant en « poursuite », un partenaire mieux placé doit flotter et changer.

2^{ème} tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 5 joueurs + 1 gardien par équipe.

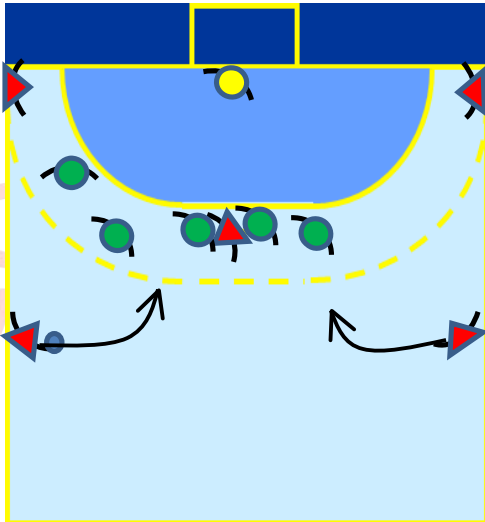
Défense :

Dispositif : défense alignée 0-5 (avec possibilité de se désaligner pour sortir sur le porteur de balle ou dissuader une transmission)

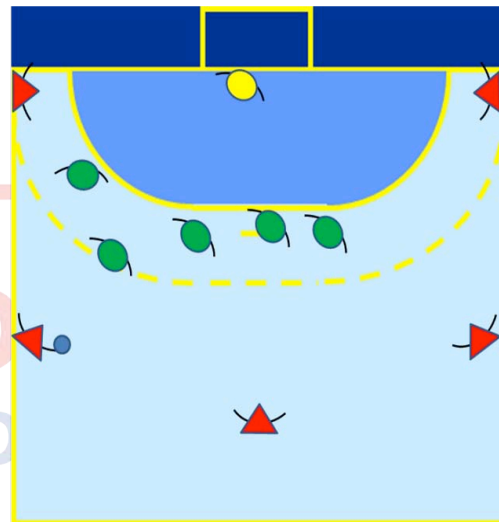
Système : libre : Zone (organisé par rapport à la circulation de balle en privilégiant le surnombre défensif côté balle) ou Homme à Homme (avec flottement, alignement et changement) (chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants)

Attaque : Jeu libre : avec Demi-centre ou avec Pivot (ou avec DC au départ et une entrée en pivot)

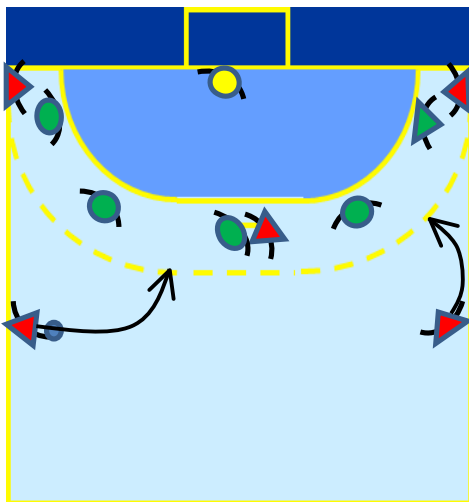
Engagement : Engagement du milieu de terrain après chaque but avec coup de siffle de l'arbitre.



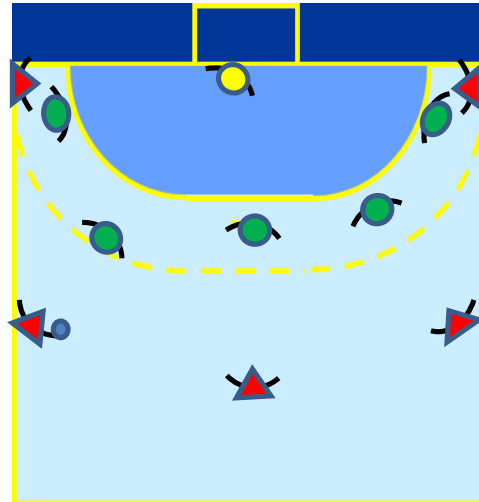
Défense : 0-5 de zone
Attaque : avec 1 Pivot



Défense : 0-5 de zone
Attaque : avec 1 Demi-centre



Défense : 0-5 Homme à Homme
Attaque : avec 1 Pivot



Défense : 0-5 Homme à Homme
Attaque : avec 1 Demi-centre

Intérêts de ces formules de jeu :

- Favoriser le jeu sans ballon et la circulation de la balle pour prendre de vitesse la défense adverse ;

- Permettre aux grands gabarits de s'exprimer en leur laissant davantage de temps pour s'organiser ;
- Favoriser les tirs à mi-distance et les tirs au travers ;
- Possibilité de travailler sur le poste de pivot et d'utiliser un encrage fort dans la défense adverse ;
- Amener les joueurs à solliciter une motricité spécifique pour déborder leur adversaire direct sur petit espace ;
- Amener les équipes à élaborer et à mettre en œuvre un réel projet de montée de balle collective ;
- Favoriser le jeu en lecture des gardiens en leurs laissant davantage de temps pour prendre des informations, se placer et effectuer leurs parades (permet d'avantager les gardiens de grand gabarit qui ont une envergure plus importante, facteur d'efficacité lorsque le placement est correctement effectué).

3^{ème} tiers-temps : Rappel : Jeu avec maximum 6 joueurs + 1 gardien par équipe

Défense : Dispositif et système : - défense Homme à Homme sur 1/2 terrain (avec changement) (*chaque joueur a la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants*)

Attaque : - Jeu libre à l'utilisation d'un joueur en appui secteur central lors des montées de balle (passe-et-va, passe-et-suit...)

Engagement : Engagement du milieu de terrain après chaque but avec coup de siffle de l'arbitre.

Intentions recherchées par la mise en place des règles aménagées

Règles aménagées	Intentions
Temps d'exclusion de 1 min	- Amener les défenseurs à jouer sur la trajectoire de la balle et éviter les fautes grossières dangereuses pour le porteur de balle ou les comportements antisportifs.
Utiliser au minimum 2 gardiens de but par match (1 même GB ne peut pas jouer dans les buts plus de 2 1/3 temps)	- Permettre à tous les joueurs de découvrir les différents postes de jeu - Amener les joueurs ayant des prédispositions physiques pour le poste de gardien à découvrir ce poste.
Mettre en place 2 TO par équipe et par match (au lieu de 1 par équipe et par tiers-temps)	- Ne pas trop allonger la durée des matchs.
1^{er} tiers-temps : jeu en 7 c 7 avec engagement depuis le gardien	- Attaque : Amener les joueurs à jouer vite vers l'avant avec suffisamment d'espaces pour leur permettre de lire, choisir et agir de manière pertinente. - Défense : travailler sur les intentions de récupération du ballon : Presser, dissuader, intercepter ou aider.
2^{ème} tiers-temps : jeu en 6 c 6 avec défense 0-5	- Intégrer la notion de jeu sur petit espace et préparer les joueurs au jeu des -14 ans.
3^{ème} tiers-temps : Jeu en 7 c 7 avec engagement depuis le milieu de terrain	- Inciter les défenseurs à défendre dans leur moitié de défense et donc se rapprocher du jeu sur petit espace pour l'attaque. - Inciter les défenseurs à collaborer sur les changements de joueur et ainsi éviter les défenses individuelles en strictes.
Sensibilisation à l'utilisation d'un joueur en appui lors de la montée de balle	- Inciter les attaquants à prendre des informations vers l'avant et ainsi les former aux prémices du jeu avec le pivot en attaque placée.

2. INFOS FFHB

✚ RESULTATS DU 5^{ème} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE REGIONALE MASCULINE du 11/12 Janvier 2020

- ▶ E VIERZON – US JOUE LES TOURS : 34 - 29
- ▶ AST CHATEAUNEUF – A EPERNON : 27 - 24
- ▶ US SELLOISE – CSM SULLY : 18 - 30

3 COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

✚ REUNION DU MERCREDI 29 JANVIER 2020

La Commission Territoriale de Discipline de la Ligue du Centre Val de Loire se réunira :

Le MERCREDI 29 Janvier 2020 à 19 H 00 précise à Saran et en visioconférence - audioconférence

Ordre du jour : 1 dossier Comité 28, 1 dossier du Comité 18 et 3 dossiers LCVLHB

4 COMMISSION RECLAMATIONS ET LITIGES

✚ REUNION DU LUNDI 27 JANVIER 2020

La Commission Réclamations et Litiges de la Ligue du Centre Val de Loire se réunira :

Le LUNDI 27 Janvier 2020 à 18 H 45 précise à Saran

Ordre du jour : 1 dossier LCVLHB en R3M PB

5. INFOS L.C.V.L.H.B.

✚ FACTURE AIDE AU DEVELOPPEMENT 19/20

N° Club	Club	Division	FACTURE CLUBS	
			Droit Club	Part Comité
18 002	O Mehun	R3M	156,00 €	78,00 €
18 003	E Vierzon	N2F	232,00 €	116,00 €
18 005	US St Florent	R2M	212,00 €	106,00 €
18 022	S St Doulichard	PNM	262,00 €	131,00 €

18 024	Bourges HB18	PNF	217,00 €	108,50 €
18 029	JS Boulleret	R3M	156,00 €	78,00 €
18 030	Val d'Aubois HB	PNM	262,00 €	131,00 €

TOTAL AVOIR COMITE 18 748,50 €

28 001	Dreux AC	N2M	398,00 €	199,00 €
28 002	Mainvilliers/Chartres HB	LNH	1 251,00 €	625,50 €
28 004	AST Chateaufeuf	N3F	222,00 €	111,00 €
28 006	HBC Toury	R3M	156,00 €	78,00 €
28 007	CO Vernouillet	N1M	576,00 €	288,00 €
28 011	CHB Auneau	N3F	222,00 €	111,00 €
28 014	MSD Chartres	PNF	217,00 €	108,50 €
28 020	A Epernon	PNM	262,00 €	131,00 €
28 070	HBC Vallée Avre	R2F	156,00 €	78,00 €
28 074	FJ Champhol	R3M	156,00 €	78,00 €

TOTAL AVOIR COMITE 28 1 808,00 €

36 002	AC Issoudun	PNF	217,00 €	108,50 €
36 003	US Argenton	R3M	156,00 €	78,00 €
36 010	EB Ardenes	R3M	156,00 €	78,00 €
06 019	ASPTT Chateauroux	N3F	222,00 €	111,00 €

TOTAL AVOIR COMITE 36 375,50 €

37 005	US Joué les Tours	N3F	222,00 €	111,00 €
37 009	Bléré Val de Cher	N3M	365,00 €	182,50 €
37 013	Azay Veretz HB	PNF	217,00 €	108,50 €
37 020	Tours HB 37	PNF	217,00 €	108,50 €
37 021	Chambray THB	LFH	643,00 €	321,50 €
37 027	Saint Avertin SHB	PNF	217,00 €	108,50 €
37 028	AS Pays de Racan	R2F	156,00 €	78,00 €
37 037	St Cyr TAH	N2M	398,00 €	199,00 €

TOTAL AVOIR COMITE 37 1 217,50 €

41 001	US Vendôme	R3M	156,00 €	78,00 €
41 003	FL St Aignan	R3M	156,00 €	78,00 €
41 007	US Selles/Cher	PNF	217,00 €	108,50 €
41 024	HC Blaisois	R3M	156,00 €	78,00 €

TOTAL AVOIR COMITE 41 342,50 €

45 001	CJF Fleury	LFH	643,00 €	321,50 €
45 002	CSM Sully	PNM	262,00 €	131,00 €
45 003	US Orléans	PNM	262,00 €	131,00 €
45 004	USM Montargis	N3F	222,00 €	111,00 €
45 006	HBC Gien L	N1M	576,00 €	288,00 €
45 007	ECO St Hilaire	PNF	217,00 €	108,50 €
45 008	Jargeau S	R2F	156,00 €	78,00 €
45 010	USM Saran	LNH	1 251,00 €	625,50 €
45 011	US La Ferté St Aubin	R2M	212,00 €	106,00 €
45 017	HBC Château Renard	R3M	156,00 €	78,00 €
45 029	SMOC St Jean de Braye	N3F	222,00 €	111,00 €
45 039	ESCALE Orléans	N3F	222,00 €	111,00 €
45 040	AS Trainou	PNF	217,00 €	108,50 €
45 042	Ouzouer/Loire	R2M	212,00 €	106,00 €
45 046	Beaugency HB	R2M	212,00 €	106,00 €
45 047	St Pryvé Olivet	N2M	398,00 €	199,00 €
45 048	AMHANDA	R3M	156,00 €	78,00 €

TOTAL AVOIR COMITE 45 2 798,00 €

✚ PART MUTATIONS GRATUITES REMBOURSEES AUX CLUBS

N°	Club	Mut +16		Mut 13/16		TOTAL AVOIR
		Tarif LCHB	Frais de dossier	Remboursement		
		149 €	10 €	109 €	6 €	
		139 €		103 €		
18 008	SAM Handball 18	0		1		103,00 €
28 006	HBC Toury	1		0		139,00 €
28 009	Nogent Perche HB	1		1		242,00 €
28 017	UP Illiers	4		0		556,00 €
28 020	A Epernon	0		2		206,00 €
28 077	Stade Loupéen	0		1		103,00 €
36 002	AC Issoudun	0		1		103,00 €
36 007	AS Levroux Valencay	2		0		278,00 €
36 019	ASPTT Chateauroux	3		0		417,00 €
36 021	US Montierchaume	5		0		695,00 €
37 005	US Joué les Tours	1		1		242,00 €

37 009	Bléré VCHB	3	1	520,00 €
37 012	HBC Vouvrillon	5	2	901,00 €
37 016	USE Avoine Beaumont	0	1	103,00 €
37 020	Tours HB37	1	1	242,00 €
37 026	ESVI Veigné	10	0	1 390,00 €
37 027	Saint Avertin Sport	0	1	103,00 €
37 030	Langeais 5 Mars HB	1	4	551,00 €
37 037	St Cyr HB	3	1	520,00 €
41 001	US Vendome	0	2	206,00 €
41 007	US Selles/Cher	0	1	103,00 €
41 024	HC Blaisois	0	1	103,00 €
41 040	Lunay HB	7	0	973,00 €
45 003	US Orléans	1	2	345,00 €
45 006	HBC Gien Loiret	0	2	206,00 €
45 007	EC Orléans/St Hilaire	1	0	139,00 €
45 013	HBC Pithiviers	0	1	103,00 €
45 025	HBC St Denis en Val	0	9	927,00 €
45 029	SMOC St J. de Braye	2	1	381,00 €
45 042	Ouzouer/Loire HB	0	3	309,00 €
45 046	Beaugency HB	1	0	139,00 €
45 048	A Montargeoise HB	0	2	206,00 €

6 DIVERS

✚ HANDISPORT

EQUIPE DE FRANCE HANDBALL SOURDS

L'équipe de France Handball sourds se prépare actuellement pour disputer au mois de juillet prochain le Championnat d'Europe au Danemark.

Afin de constituer notre équipe nationale, nous vous sollicitons pour savoir si vous avez au sein de votre club un ou des joueurs malentendants qui mériteraient d'y figurer.

Le niveau technique souhaité est D1-D2-N1-N2-N3 voire Prénationale.

La nationalité française est obligatoire.

De plus, pour que le joueur soit sélectionnable en équipe de France, il faut que la moyenne sur les 3 fréquences de la meilleure oreille ait un déficit de 55db.

Au cas où vous auriez un joueur qui remplirait ces conditions, je vous remercie de bien vouloir me contacter avant le 31 janvier par téléphone au 06 40 31 88 73 ou par mail ctp.robort@wanadoo.fr.

